



MÉDECINS LIBÉRAUX
HAUTS-DE-FRANCE
NORD-PAS DE CALAIS / PICARDIE

2015
bilan d'activité



UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
MÉDECINS LIBÉRAUX

URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France
118bis rue royale - 59800 Lille
Tél. 03 20 14 93 30 • Fax 03 20 14 93 31
contact@urpsml-hdf.fr • www.urpsml-hdf.fr





Dr Philippe Chazelle
Président
URPS Médecins Hauts-de-France

Chers confrères, Chers amis,

C'est avec plaisir que je vous présente ce bilan d'activité 2015 de vos URPS (Nord-Pas-de-Calais et Picardie) qui rappelle, si besoin était, que l'URPS Médecins reste au service des médecins libéraux afin de les aider à répondre aux besoins de leurs patients en regard des dispositions réglementaires. Votre union représente, pour mieux la valoriser, la profession lors de divers groupes de travail ou instances (comme par exemple la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie - CRSA) mettant en place le Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS). Ce schéma va être redéfini fin 2017 et les travaux préparatoires débutent dès cet automne. Il est important que les médecins libéraux des Hauts-de-France puissent être entendus dans un contexte politique difficile.

Ce compte rendu détaillé des activités de vos Unions pour l'année 2015 vous montre

l'implication des URPS dans la Permanence Des Soins que ce soit en Ambulatoire ou en Etablissement de Santé (PDSA, PDSES) compatible avec l'activité libérale et justement valorisée.

Comme en 2015 nous poursuivrons de manière vigilante notre implication dans les actions de : prévention et d'amélioration des soins, promotion de la santé et éducation thérapeutique.

Dans le cadre de l'application de la nouvelle loi de santé, votre URPS veillera à ce que l'organisation des Communautés Professionnelles de Territoire de Santé (CPTS) et des Plates-formes Territoriales d'Appui (PTA) soient d'essence libérale avec implication des professionnels de terrain.

Ce travail se fera en liaison avec les URPS des autres professions de santé.

Vous souhaitant bonne lecture.



L'URPS Médecins reste au service des médecins libéraux afin de les aider à répondre aux besoins de leurs patients en regard des dispositions réglementaires.



SOMMAIRE

- 6 REPRÉSENTATIONS
- 7 ACCESSIBILITÉ
ADDICTIONS : Prise en charge des addictions
- 8 ADDICTIONS : Repérage et intervention précoce en alcoologie
ATTACHÉS D'INFORMATION
- 9 AUTISME
- 10 BRONCHO-PNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE (BPCO)
BURN-OUT
CANCERS : Accompagnement des structures spécialisées "cancer"
- 11 CANCERS : Annonce d'une mauvaise nouvelle
CANCERS : Col de l'utérus - sensibilisation à la réalisation d'un frottis
- 12 CANCERS : Dispositif infirmier de coordination en cancérologie (IDECC)
CANCERS : Semaine de mobilisation face aux cancers
CANCERS : Voies Aéro-Digestives Supérieures (VADS)
- 13 COORDINATIONS PROFESSIONNELLES
COMMUNICATION : Bulletin / Newsletter
- 14 COMMUNICATION : Congrès et valorisation des actions
- 15 COMMUNICATION : Outils pour la pratique
COMMUNICATION : Site Internet
DÉCLOISONNEMENT VILLE-ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ : Ateliers d'échanges de pratiques
- 16 DÉPRESSION CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE
DÉMOGRAPHIE MÉDICALE
ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) : Intégrer l'ETP dans votre pratique : formation de niveau 1 (40h)
- 17 ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) : Mise en place d'une formation dédiée à la coordination de programmes (42h)
ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) : Construction et aide au déploiement des programmes
- 18 ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) : Soirées de sensibilisation l'ETP
ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) : Projet d'ETP pour 2016
EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES ET PATHOLOGIES ASSOCIÉES, NOTAMMENT L'AMIANTE
- 19 GÉRONTOLOGIE
GROUPES QUALITÉ
HANDICAP
- 20 IMAGERIE MÉDICALE
INFORMATIQUE / SYSTÈME D'INFORMATION PARTAGÉE : Dossier Médical Personnel (DMP)
INFORMATIQUE / SYSTÈME D'INFORMATION PARTAGÉE : Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) : *MATISS - Maîtriser l'Apport des Technologies de l'information en Santé et Médico-Social ; E-Santé*
INFORMATIQUE / SYSTÈME D'INFORMATION PARTAGÉE : Messageries : *MiSS - Messagerie immédiate Sécurisée de Santé*
- 21 INFORMATIQUE / SYSTÈME D'INFORMATION PARTAGÉE : Messageries : *Messageries Sécurisées*
INFORMATIQUE / SYSTÈME D'INFORMATION PARTAGÉE : Télémédecine : *Télé expertise en dermatologie*
- 22 INTERNES ET INSTALLATION EN LIBÉRAL : Aide logistique aux internes
INTERNES ET INSTALLATION EN LIBÉRAL : Guichet unique
- 23 INTERNES ET INSTALLATION EN LIBÉRAL : Journée de l'installation en médecine libérale
INTERNES ET INSTALLATION EN LIBÉRAL : Maître de stage universitaire
INTERNES ET INSTALLATION EN LIBÉRAL : Prix de thèse
INTERNES ET INSTALLATION EN LIBÉRAL : Souhaits et aspirations des internes en médecine générale
- 24 LOI DE SANTÉ
OBÉSITÉ DE L'ENFANT
PERMANENCE DES SOINS (PDS) : L'URPS Médecins Libéraux du Nord-Pas de Calais gagne au tribunal contre l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé
- 25 PÔLES ET MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES : Accompagnement en zones sous-dotées
PÔLES ET MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES : Séminaire protocoles de soins ambulatoires
RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE
- 26 TROUBLES VISUELS CHEZ L'ENFANT
- 27 URGENCES ET VEILLE SANITAIRE : Alertes sanitaires
URGENCES ET VEILLE SANITAIRE : Situations sanitaires exceptionnelles
VACCINATIONS

TOUTES LES THÉMATIQUES ET DOSSIERS TRAITÉS PAR VOTRE UNION

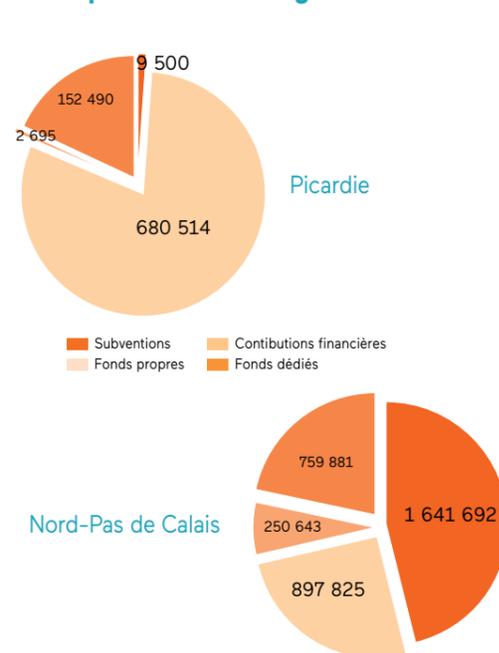
L'Union Régionale des Professionnels de Santé – Médecins libéraux (URPS Médecins) du Nord-Pas de Calais et celle de la Picardie ont été dissoutes au 31 décembre 2015 pour former l'URPS Médecins Libéraux des Hauts-de-France. Vous trouverez ci-dessous le bilan des activités de chaque URPS au sein d'un même document classé par action.

Pour la Picardie, d'après l'arrêté des comptes, le budget global pour 2015 s'est porté à 692 709 euros (dont 9 500 euros de subventions, 680 514 euros de fonds propres (ACOSS et reprise sur réserve), 2 695 euros de contributions financières (location immobilière) et 152 490 euros de fonds dédiés*.

Pour le Nord-Pas de Calais, d'après la comptabilité analytique, le budget global pour 2015 s'est porté à 2 790 160 euros (dont 1 641 692 de subventions, 897 825 euros de fonds propres, 250 643 euros de contributions financières) et 759 881 euros de fonds dédiés*.

Le Nord-Pas de Calais réalise ses actions sur fonds propres mais également grâce à de nombreux partenariats acquis au fil des années, visibles au travers de conventions avec les instances régionales.

Répartition des budgets 2015



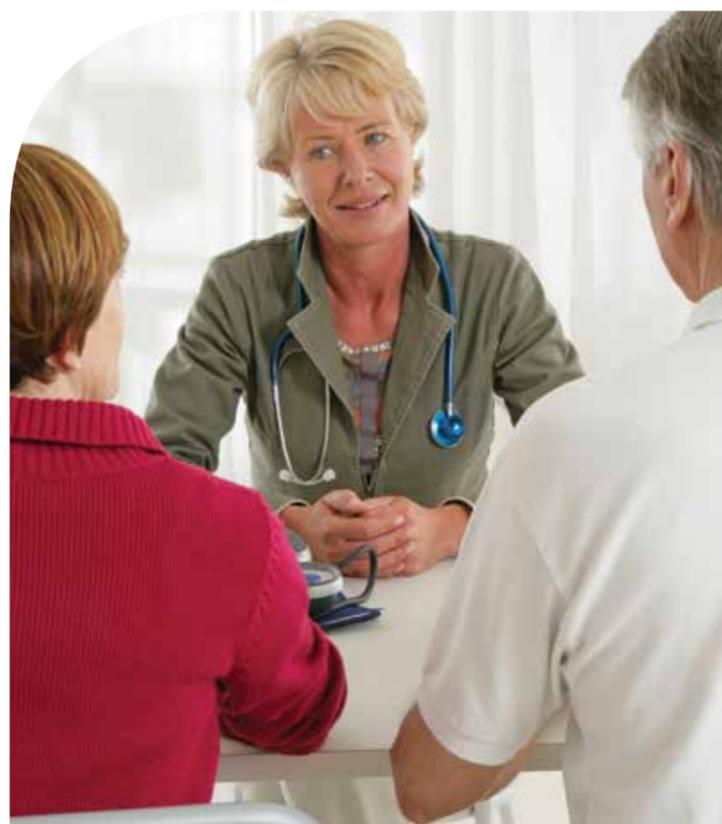
REPRÉSENTATIONS

L'URPS Médecins est au service des médecins libéraux afin d'organiser au mieux l'offre de soins libérale pour répondre aux besoins de leurs patients.

Elle représente la profession lors de divers groupes de travail ou instances pour :

1 - VALORISER L'EXERCICE DE LA MÉDECINE LIBÉRALE :

- **Dans le pilotage de l'offre de soins régionale :** Conférence Régionale pour la Santé et l'Autonomie (CRSA) plénière et ses 3 Commissions Spécialisées : Offre De Soins (CSOS), Médico-Social et Prévention et leur traduction dans le cadre de leurs Schémas respectifs (SROS) ;
- **En assurant une représentation territorialisée : Projet Régional de Santé (PRS) et les programmes nationaux de santé publique :** 4 conférences de territoires sur le Nord-Pas de Calais (Hainaut Cambrésis, Métropole Flandre Intérieure, Littoral et Artois Douaisis), 5 conférences de territoires sur la Picardie (Aisne Sud, Aisne Nord Haut de Somme, Oise Est, Oise Ouest et Somme), ainsi que les Contrats Locaux de Santé (CLS) ;



ACCESSIBILITÉ

Les cabinets médicaux sont des Etablissements Recevant du Public (ERP) de 5ème catégorie. A ce titre, ils sont concernés par les directives sur l'accessibilité des bâtiments de la « loi handicap » du 11 février 2005.

En 2015, deux actions ont été menées en Picardie :

- **Réalisation d'une étude-action sur l'accessibilité des cabinets auprès des médecins libéraux.**
Cette action a permis de faciliter la réalisation de diagnostics d'évaluation pour 400 cabinets de médecins libéraux. Chacun ayant fait l'objet de la rédaction d'un rapport.
Une interne de médecine générale de l'UFR de médecine d'Amiens finalise actuellement sa thèse à partir des résultats de cette étude.
- **Accompagnement des médecins dans leurs démarches,** à travers l'élaboration d'un document détaillant les différentes formalités à accomplir par le médecin (réaliser un diagnostic, déposer une demande de dérogation, remplir un Agenda D'Accessibilité Programmée) ainsi que la liste des personnes ressources à contacter pour obtenir des informations pratiques.
Ce document a fait l'objet de plusieurs mises à jour, pour garantir aux médecins des informations fiables.

Dans le Nord-Pas de Calais il n'y a pas eu d'accompagnement mais uniquement une information sur les démarches à effectuer par le biais d'un bulletin diffusé fin décembre 2014.

Action terminée en 2015.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

- **La participation aux travaux des programmes de prévention innovants,** par exemple *Parcoeur* de l'ARS, le parcours cardiovasculaire qui a vocation à se déployer dans les Hauts-de-France ;

et d'une manière générale, développer le rôle de l'URPS Médecins en tant que partenaire institutionnel à part entière.

Tous les schémas et plans vont être stoppés fin 2017. Les travaux de réflexion sur les nouveaux schémas Hauts-de-France démarreront à l'automne 2016.

2 - VEILLER À UNE ORGANISATION DE LA PERMANENCE DES SOINS EN AMBULATOIRE ET EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ (PDSA, PDSES), RATIONNELLE ET COHÉRENTE AVEC L'ENSEMBLE DU SYSTÈME, COMPATIBLE AVEC L'ACTIVITÉ LIBÉRALE ET SA JUSTE INDEMNISATION : Comités Départementaux de l'Aide Médicale Urgente de la Permanence des Soins et des transports sanitaires (CODAMUPS) ; Sous comités des Transports Sanitaires du CODAMUPS ; Fédération des Associations de la Permanence des Soins.

3 - PARTICIPER AUX TRAVAUX RÉGIONAUX :

Réseaux Régionaux de Cancérologie, Commission régionale de la périnatalité et de la petite enfance, etc.



L'URPS Médecins aide au déploiement de soirées de sensibilisation territorialisées, complémentaires à celles proposées par les organismes de formation habituels, sur des sujets relatifs à la prévention, la promotion de la santé et à l'éducation thérapeutique.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins



ADDICTIONS

➤ PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS

- **Étude sur le repérage et la prise en charge des addictions**
En partenariat avec l'URPS Médecins Picardie, l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) a réalisé une enquête sur le repérage et la prise en charge des addictions (tabac, alcool, cannabis) par les médecins généralistes de Picardie afin d'identifier leurs ressources, leurs difficultés et colliger leurs attentes ou besoins.
240 médecins ont répondu, soit un taux de retour de 15,3%.
Action terminée en 2015.
- **Sensibilisation des médecins généralistes à la prise en charge des addictions (tabac, alcool)**
En partenariat avec l'URPS Médecins Picardie, l'ANPAA 80 renforce la sensibilisation des médecins généralistes à la prise en charge des addictions. Selon le même

principe que les attachés d'information de l'URPS Médecins du Nord-Pas de Calais, une déléguée-santé prévention est chargée de présenter les ressources locales et les différents outils existants. C'est également l'occasion de recueillir les attentes et les besoins des médecins.

Près de 100 médecins ont été rencontrés, sur les territoires Aisne-Nord, Haute-Somme et sur le grand Beauvaisis.

Des discussions sont en cours pour harmoniser le dispositif entre le Nord-Pas de Calais (attachés d'information) et la Picardie (déléguée-santé prévention).

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

➤ REPÉRAGE ET INTERVENTION PRÉCOCE EN ALCOOLOGIE

Inspiré du Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB), technique qui permet, au cours d'une consultation standard, d'évoquer la problématique alcool chez les patients non encore dépendants, dits buveurs excessifs, et de proposer une conduite à tenir adaptée, l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais, en partenariat avec l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA 59/62), a développé un module de soirées de sensibilisation « repérage et intervention précoces en alcoologie » auprès des gastro-entérologues, gynécologues, stomatologues, médecins généralistes, internes en médecine générale, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, pharmaciens et sages-femmes.

En 2015, 38 professionnels de santé ont participé à une soirée sensibilisation sur Cambrai et Berlaimont.

Par ailleurs, les attachés d'information de l'URPS Médecins du Nord-Pas de Calais distribuent un DVD « Parlons alcool ensemble », présentant 6 situations de consultations, dont l'objectif est d'aider les médecins à parler alcool avec leur patientèle (et plus particulièrement les femmes en âge d'avoir des enfants) en s'appuyant sur deux techniques : l'entretien motivationnel et le Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB).

Action poursuivie en 2016 en Hauts-de-France.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).

ATTACHÉS D'INFORMATION

Depuis plus de 10 ans, l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais bénéficie de 5 attachés d'information qui ont pour mission de rencontrer les médecins et les professionnels de santé libéraux du Nord-Pas de Calais volontaires (prise de rendez-vous par téléphone), sur leur lieu d'exercice, afin d'aborder avec eux dans le cadre de l'exercice libéral, les différentes priorités de santé publique et leur présenter les ressources facilitant leur exercice quotidien. Cette action est indépendante de l'industrie pharmaceutique et volontairement dissociée des Délégués de l'Assurance Maladie.

En 2015, ils ont abordé les 6 thématiques suivantes :

- **Renforcement des bonnes pratiques vaccinales auprès des médecins généralistes :** (Cf. page 27)
Sensibilisation et mise à jour des connaissances des médecins généralistes afin d'améliorer la couverture vaccinale (hépatite B, rougeole, méningite C, coqueluche) et réalisation d'un état des lieux des pratiques vaccinales afin de pouvoir proposer des actions adaptées aux spécificités régionales lors des prochaines campagnes de communication sur la vaccination.
281 médecins contactés (277 médecins généralistes et 4 pédiatres) dont 225 avec lesquels un entretien a été réalisé sur le Douaisis et le Valenciennois.
- **Sensibilisation au repérage précoce des troubles visuels de l'enfant :** (Cf. page 26)
À destination des médecins généralistes et pédiatres, en collaboration avec les ophtalmologistes, cette action vise à informer et sensibiliser sur ces dépistages afin de mener une action conjointe avec les autres acteurs locaux.
Lors de cette visite, la participation à une sensibilisation au repérage des troubles visuels est également proposée.
323 médecins contactés (286 médecins généralistes, 10 pédiatres et 27 ophtalmologistes) dont 185 avec lesquels un entretien a été réalisé, sur l'Arrageois, le Dunkerquois et le Montreuillois.
La présentation de cette thématique est également l'occasion de présenter les ressources que propose le réseau Sourds et Santé.
- **Sensibilisation au repérage précoce des cancers des Voies Aéro-Digestives Supérieures (VADS) :** (Cf. page 12)
À destination des chirurgiens-dentistes et médecins généralistes, en collaboration avec les gastro-entérologues, ORL et stomatologues. Cette action a vocation à rappeler les signes de repérages et encourager l'exercice du repérage précoce des cancers des VADS.



Lors de cette visite, la participation à une sensibilisation au repérage des VADS est également proposée.

254 professionnels de santé contactés (170 médecins généralistes, 3 gastro-entérologues, 7 stomatologues, 73 chirurgiens-dentistes et 1 autre professionnel) dont 177 avec lesquels un entretien a été réalisé, sur le Calaisis et le Douaisis.

La présentation de cette thématique est également l'occasion de présenter l'Espace Ressources Cancers et/ou AIRE Cancers s'ils existent sur le territoire concerné.

- **Sensibilisation au repérage précoce de la Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO) :** (Cf. page 10)
À destination des médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens et infirmiers, en collaboration avec les cardiologues et pneumologues.
Lors de cette visite, la participation à une sensibilisation au repérage de la BPCO est également proposée.
1 772 professionnels de santé contactés (15 cardiologues, 9 pneumologues, 322 médecins généralistes, 743 infirmiers, 544 masseurs-kinésithérapeutes et 139 pharmaciens) dont 847 avec lesquels un entretien a été réalisé sur la Flandre Intérieure, l'Arrageois, Béthune-Bruay, le Dunkerquois, Lens-Hénin, l'Audomarois et Roubaix-Tourcoing.
- **Sensibilisation au repérage précoce de l'obésité de l'enfant :** (Cf. page 24)
À compter de 2015, à destination des médecins généralistes et pharmaciens (abandon du passage auprès des diététiciens, masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes).
Lors de cette visite, la participation à une sensibilisation de l'abandon à la prise en charge du risque ultérieur d'obésité, du surpoids ou de l'obésité de l'enfant est également proposée.
1 319 professionnels de santé contactés (637 médecins généralistes, 8 pédiatres, 287 masseurs-kinésithérapeutes, 303 pharmaciens, 74 orthophonistes, 9 diététiciens et 1 autre professionnel de santé).
1 012 avec lesquels un entretien a été réalisé (473 médecins généralistes, 7 pédiatres, 185 masseurs-kinésithérapeutes, 294 pharmaciens, 47 orthophonistes, 5 diététiciens et 1 autre professionnel de santé).
Zones de proximité : Boulonnais, Calaisis, Douaisis, Lens-Hénin, Sambre Avesnois, Roubaix-Tourcoing et Valenciennes.

Actions poursuivies en 2016 dans le Nord-Pas de Calais.

Financement 12% sur fonds propres URPS Médecins Nord-Pas de

Calais et 88% Agence Régionale de Santé (ARS).

- **Information sur les Equipes Spécialisées Alzheimer à Domicile (ESAD) :**
A destination d'un panel de médecins généralistes et neurologues des secteurs couverts par des ESAD autorisées par l'ARS.
2409 médecins généralistes et neurologues ont bénéficié d'une visite des attachés d'information.
Grâce au passage des attachés d'information, on note une augmentation de la prescription des ESAD et une amélioration notable des modalités d'indication (meilleures prescriptions).

À fin 2015, l'intégralité des ESAD (26) aura pu être présentée par les attachés.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).

AUTISME

Cette action a pour objectif de sensibiliser les professionnels de santé du Nord-Pas de Calais aux bonnes pratiques en termes de repérage et de prise en charge de l'autisme et des troubles envahissants du développement chez l'enfant.

Selon la classification de référence cim-10, l'autisme est caractérisé par une triade spécifique :

1. Altération qualitative des interactions sociales réciproques
 2. Altération qualitative des modalités de communication (verbale ou non verbale)
 3. Intérêts et activités restreints, stéréotypés et répétitifs
- Chaque élément peut survenir avec un degré de sévérité variable et avoir différents types de manifestations. La survenue des difficultés apparaît avant l'âge de 3 ans et s'accompagne d'autres signes non spécifiques (troubles du sommeil, de l'alimentation, etc.)
Même si le diagnostic ne peut être posé avant 3 ans, un repérage précoce présente un intérêt du fait de :
- La plasticité cérébrale avant 6 ans.
 - La précocité des interventions : un facteur positif d'influence sur l'évolution des troubles.

L'année 2015 a permis de poursuivre le déploiement des soirées de sensibilisation pluriprofessionnelles et territorialisées, organisées en lien avec les associations locales de FMC. Elles s'adressent aux médecins généralistes / internes en médecine générale, pédiatres, pédopsychiatres, psychiatres, orthophonistes, orthoptistes, psychologues, médecins scolaires et universitaires, ainsi que le personnel de la PMI (médecins, infirmières, psychologues et puéricultrices de PMI). Les soirées permettent non seulement d'améliorer les pratiques des professionnels de santé mais aussi de créer du lien entre eux et de faire connaître les ressources locales et régionales.

3 soirées de sensibilisation ont été mises en place en 2015 sur le Dunkerquois, le Montreuillois et la Flandre Intérieure. Elles ont rassemblé 109 participants (médecins généralistes, pédiatres, psychiatres, médecins scolaires, médecins de PMI, orthophonistes, orthoptistes, psychologues et autres professionnels de santé).

Soit 166 professionnels de santé sensibilisés sur la thématique depuis le début de l'action en 2014.

Action poursuivie en 2016 dans les Hauts-de-France.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).

BRONCHO-PNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE (BPCO)

Dans le cadre de la mise en place du programme régional BPCO de l'ARS, l'URPS Médecins du Nord-Pas de Calais se charge de coordonner la mise en place d'une action commune avec les autres professionnels de santé (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et pharmaciens) afin de faciliter le repérage précoce de la BPCO. L'objectif est de mener une action globale comprenant le passage des attachés d'information, le recensement voire la création d'outils à destination des professionnels de santé pour faciliter ce repérage, la mise en place de soirées de sensibilisation pluriprofessionnelles et de programmes d'éducation thérapeutique de proximité.

Poursuite de l'action en 2015 :

- **Sensibilisation des professionnels de santé au problème de la BPCO, de son dépistage à sa prise en charge, via les attachés d'information :** (Cf. page 9)
- **Renforcement des pratiques de dépistage de la BPCO par les professionnels de santé de première intention via une soirée de sensibilisation :** réalisation d'un repérage au long cours par les professionnels de santé de proximité dans le cadre de leur exercice habituel par la réalisation de mesure du souffle et passation de questionnaire d'évaluation pour des patients repérés avec des symptômes respiratoires afin de les sensibiliser (" et si c'était une BPCO ?"). Pour ceux ne pouvant réaliser que le questionnaire, une articulation avec les autres professionnels de santé devra être envisagée pour qu'une mesure de souffle soit faite avant orientation vers le pneumologue. Un protocole de coopération a été construit puis soumis à l'ARS en 2013. Fin 2015 mise en place d'une expérimentation de détection précoce par les professionnels de santé de proximité (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et pharmaciens). La rémunération est de 20 euros par détection effective (remplissage de la fiche et renvoi à l'URPS médecins).
- **Optimisation des pratiques des professionnels de santé en matière de BPCO, du diagnostic à la prise en charge :** afin de permettre une mobilisation et une coordination optimale entre les différents professionnels de santé, il est proposé de mettre en place des soirées de sensibilisation pluriprofessionnelles et territorialisées sur le thème de la BPCO. 2 soirées ont eu lieu (1 sur la zone de proximité de Roubaix-Tourcoing et 1 sur celle de Béthune-Bruay), regroupant 39 professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens et d'autres professionnels de santé). Environ 200 professionnels de santé formés depuis le début de l'action en 2013.
- **Déploiement d'un programme d'ETP « Lib'air » :** (Cf. page 17)
Le programme d'ETP « Lib'air », construit et autorisé par l'ARS en 2013 a été mis à disposition de toutes les équipes éducatives de la région en 2015 : 9 équipes l'ont déployé.

Actions poursuivies en 2016 dans le Nord-Pas de Calais.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).
En partenariat avec les URPS Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes et Pharmaciens.

BURN-OUT

Pour pouvoir mieux appréhender le niveau de burn-out des médecins libéraux et en comprendre les causes, l'URPS Médecins Picardie a confié la rédaction d'un projet de recherche sur le burn-out des Médecins Libéraux de Picardie au laboratoire de Psychologie de l'Université de Franche-Comté. 331 médecins ont répondu, soit un taux de retour de 12,9 %.

Action stoppée en 2016. L'Université de Franche-Comté devrait envoyer les résultats pour fin 2016.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Picardie.

L'URPS Médecins du Nord-Pas de Calais cotise auprès de l'Association d'Aide Professionnelle aux Médecins Libéraux (AAPML) qui propose aux praticiens libéraux en situation d'épuisement professionnel un numéro dédié gratuit : 0826 004 580. Cette plate-forme d'écoute, accessible 24h/24, 7J/7 propose une assistance psychologique par téléphone, anonyme et confidentielle ; ainsi que, si nécessaire, une orientation vers un psychologue ou toute autre structure ou réseau proposant une prise en charge adaptée.

Action poursuivie en 2016 dans les Hauts-de-France.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Nord-Pas de Calais.

CANCERS

► ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES SPÉCIALISÉES "CANCER"

- **Réseaux Régionaux de Cancérologie**
Chaque URPS Médecins participe aux Réseaux Régionaux de Cancérologie (Onco Nord-Pas de Calais et Oncopic pour la Picardie).
Action poursuivie en 2016 en Hauts-de-France.
Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS) via une convention de partenariat avec le Réseau Régional de Cancérologie Onco Nord-Pas de Calais.
- **En Nord-Pas de Calais, l'URPS Médecins assure l'indemnisation des RCP**
L'URPS Médecins est chargée, à la demande de l'ARS, de répartir l'indemnisation aux praticiens libéraux participants aux Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP).
En 2014, elle a élaboré la convention de partenariat et mis en œuvre les modalités d'indemnisation et les procédures à suivre en 2015.

Action poursuivie en 2016 dans le Nord-Pas de Calais.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS) via une convention de partenariat avec le Réseau Régional de

Je rencontre des difficultés avec certains patients. Je ne suis plus motivé(e).
Je ne vais pas y arriver ! Je n'ai plus de temps pour ma vie privée !
Je me sens surmené(e) ! J'ai trop de travail !
Télé appelez votre réseau d'équipement sur votre smartphone.

Pour vous soutenir et vous aider à passer un cap difficile, nous sommes à votre écoute tous les jours 24 heures sur 24.

Un problème, une difficulté, une aide
0826 004 580

Ici, votre médecin généraliste peut faire votre frottis



Cancérologie Onco Nord-Pas de Calais.

- **Structures de gestion pour le dépistage des cancers :** Chaque URPS Médecins est présente dans les structures de gestion (ADCN pour le Nord, Opaline 62 pour le Pas-de-Calais, Aisne Préventis pour l'Aisne, ADECASO pour l'Oise et ADEMA 80 pour la Somme) dans le but de faire connaître le rôle et la participation des médecins libéraux aux dépistages organisés des cancers et d'en améliorer le fonctionnement.

Action poursuivie en 2016 en Hauts-de-France.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

► ANNONCE D'UNE MAUVAISE NOUVELLE

L'annonce d'une mauvaise nouvelle est une démarche complexe et difficile à vivre tant pour le praticien qui en est l'annonceur que pour le patient et ses proches pour qui cette annonce constitue un réel bouleversement. Dans le Nord-Pas de Calais, cette action se décline de la façon suivante :

- Une conférence-débat qui présente les objectifs, les supports pédagogiques, etc.
- A l'issue de cette soirée, un module d'approfondissement (cycle de 2 soirées de sensibilisation) est proposé aux professionnels désireux de poursuivre la réflexion.
 1. Mise en situation : jeux de rôles et mise en situation par petits groupes.
 2. Bilan : restitution des expériences de la soirée « Mise en situation » et synthèse.

À l'issue d'une dernière conférence-débat qui s'est déroulée sur le Boulonnais le 14 janvier 2015, cette action a été transférée au Réseau Régional de Cancérologie qui la poursuit en 2016.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).
En partenariat avec les URPS Biologistes et Chirurgiens-Dentistes.

► COL DE L'UTÉRUS - SENSIBILISATION À LA RÉALISATION D'UN FROTTIS

En direction des médecins

Dans le cadre de la 9ème semaine européenne du dépistage du cancer du col utérin, l'URPS Médecins Picardie a réalisé 2 actions :

- Après des médecins, réalisation d'un document rappelant :
 - > la nécessité de faire ou de faire-faire des frottis régulièrement ;
 - > la manière de réaliser le geste et la conduite à tenir en fonction du résultat cytologique, en s'appuyant sur les recommandations officielles ;
 - > le rôle essentiel du médecin pour sensibiliser la patientèle à réaliser un frottis ;
 Le document a été adressé aux 2 600 médecins libéraux de Picardie.
- Après de la population, réalisation d'une communication dans les journaux locaux pour inciter les femmes à se faire dépister.

Action stoppée en 2016.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Picardie.

Pour rappel, en Nord-Pas de Calais, des soirées de sensibilisation à destination des médecins libéraux concernant la réalisation de frottis ont été organisées. Une affiche a également été créée et diffusée à l'ensemble des médecins libéraux du Nord-Pas de Calais en décembre 2014. Cette affiche reprend le slogan « Ici, votre médecin généraliste peut faire des frottis »

En direction des femmes en situation de précarité

Dans le Nord-Pas de Calais, l'URPS Médecins, en lien avec la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale) et l'Union Régionale des Centres Sociaux (URCS), en association avec l'URPS Sages-Femmes organise des **séances d'information auprès des femmes en situation de précarité** dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et Centres Sociaux volontaires de la région. Animées par une sexologue, ces rencontres permettent aux femmes de s'exprimer sur des questions liées à leur intimité, à leur sexualité et de recevoir une information sur l'intérêt du dépistage. L'équipe éducative est systématiquement associée à ce projet afin de permettre un suivi et un accompagnement des femmes dans leurs démarches. Ces séances permettent de lancer une dynamique santé dans certaines structures, en faisant apparaître des ateliers santé tous les mois.
En 2015, réalisation de 17 séances de sensibilisation dans 16 structures différentes. Elles ont permis de sensibiliser 140 femmes et d'associer 52 personnes de l'équipe éducative.

Action poursuivie en 2016 dans le Nord-Pas de Calais mais pilotée par l'URCS et la FNARS.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).
En partenariat avec l'URPS Sages-femmes depuis 2015.

- N°3 : Mai 2015 « Groupes Qualité Picardie » (8 pages) : Les groupes qualités Picardie recrutent ; Interviews ; Pourquoi adhérer ?.
- N°4 : Juin 2015 « Pour un diagnostic territorial de la démographie médicale » (8 pages) : principes méthodologiques ; principaux apports de la méthode ; les développements à venir.

D'autres publications ont également été rédigées et mises en page :

- Mars 2015 « Loi de santé : quels dangers pour vous et vos patients ? » (4 pages)
- Août 2015 (dernière version) « Accessibilité du cabinet médical aux personnes handicapées » (8 pages) : Diagnostic accessibilité ; mon cabinet médical ne respecte pas / respecte les normes d'accessibilité : que faire ? ; déposer une demande de dérogation ; sanitaires dans mon cabinet médical : une obligation ? ; Informations pratiques.

Action poursuivie en 2016 dans les Hauts-de-France avec la publication de 4 bulletins par an + 1 bilan d'activité + des newsletters.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

➤ CONGRÈS ET VALORISATION DES ACTIONS

Participation de l'URPS Médecins à divers congrès afin de présenter la structure, valoriser ses actions et faire la promotion de la médecine libérale :

Dans le Nord-Pas de Calais :

- **Après-Midi Du Remplaçant (AMDR)** organisé par NorAGJIR, le Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants du Nord-Pas de Calais : tenue d'un stand
- **2 congrès** (organisé par l'AFDET et par l'IREPS) pour lesquels nous avons présenté un poster sur l'Éducation Thérapeutique du Patient : « La formation d'équipes éducatives de proximité – Quelle transformation pour les pratiques des professionnels de santé libéraux » ; « Éducation thérapeutique en soins de proximité – Vers un modèle coordonné adapté aux soins primaires ».
- **Congrès de la Société Française de Santé Publique (SFSP)** : présentation de 6 posters (Les médecins généralistes face à la prise en charge médico-sociale de leurs patients en situation de handicap : état des pratiques en Nord-Pas de Calais, Retour sur une expérience inaboutie – Déploiement de consultations avancées de médecine générale sur un territoire fragile, Crise suicidaire chez les 12-25 ans – Mobilisation des professionnels de santé en région Nord-Pas de Calais, Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive – Mobilisation des soignants éducateurs autour de la mise en œuvre d'un programme d'ETP autour de la BPCO, Pathologies d'origine professionnelle – Mobilisation des professionnels de santé autour du repérage et de la prise en charge, Bonnes pratiques vaccinales – Sensibilisation des professionnels de santé en région Nord-Pas de Calais) et 1 communication orale (Mobilisation des soignants éducateurs autour de la mise en œuvre du programme d'ETP : surpoids chez l'enfant).
- **Journées Nationales des URPS Médecins Libéraux** à la Baule en septembre 2015 : présentation de 2 posters :

« La formation d'équipes éducatives de proximité – Quelle transformation pour les pratiques des professionnels de santé libéraux » ; « Messagerie instantanée Sécurisée en Santé « type SMS » pour les professionnels de santé ».

- **2 grands congrès de médecine générale de la région :**
 - > **Le Formathon** pour lequel l'URPS Médecins prend en charge les impressions et la diffusion du programme. Un stand de la structure est présent sur ce congrès.
 - > **Les Journées Régionales de Médecine (JRM)** sont organisées en partenariat avec la Faculté de Médecine Henri Warembourg. L'URPS Médecins fait partie du comité d'organisation en charge du choix des sujets et intervenants, tient un stand lors de ce congrès et diffuse le programme aux médecins libéraux de la région.

En Picardie :

- **Rencontre des Maîtres de Stages Universitaires**, ouverture de la journée en janvier 2015.
- **8ème journée régionale de cancérologie de Picardie**, organisée par le réseau Oncopic, en charge de l'animation de deux tables rondes : « la prise en charge psychologique des patients atteints de cancer » et « l'implémentation des soins de support en oncologie », en janvier 2015.
- **Forum des carrières**, organisé par l'ARS Picardie : présentation de la médecine générale, de l'exercice libéral pour les autres spécialités en établissement de santé privé et en médecine de ville, en mai 2015.
- **6ème Congrès National des Réseaux de Cancérologie**, en charge de l'animation de l'atelier thématique « prévention / dépistage et réseaux », en octobre 2015
- **Journée diabète**, organisée par l'URPS Chirugiens-dentistes de Picardie, en septembre 2015.
- **Séminaire d'accueil des internes**, co-organisé par l'ARS de Picardie et le Conseil Régional de Picardie, en octobre 2015.
- **13ème journée régionale de pharmacovigilance de Picardie**, ouverture de la journée en octobre 2015.

PRÉVENTION(S)

n.f. (bas latin *praeventio* -*onis*)
Ensemble des moyens médicaux et médico-sociaux mis en œuvre pour empêcher l'apparition, l'aggravation ou l'extension des maladies ou leurs conséquences à long terme.

- **5ème journée de l'infirmière libérale**, organisée par l'URPS des Infirmiers de Picardie, en décembre 2015.
- **8ème Congrès Européen de la Télé-médecine** à Paris les 30/31 octobre 2015 : présentation d'1 poster « Déterminants individuels de l'adoption et de l'utilisation de la télé expertise en dermatologie par les médecins généralistes. Premiers constats. »
- **Journées Nationales des URPS Médecins Libéraux** à la Baule en septembre 2015 : présentation de 2 posters « URPS Médecins Libéraux Picardie, bilan des travaux ; Pour une approche prospective de la démographie médicale. »
- **36 heures chrono : faire avancer la santé numérique** à Lille en décembre 2015 : présentation de 2 communications orales : « télé expertise en dermatologie ; la coordination ville-hôpital en Picardie ».

Action poursuivie en 2016 dans les Hauts-de-France.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

➤ OUTILS POUR LA PRATIQUE

- Paquettes, affiches, etc. (Cf. chaque action).
- DVD prévention :

Cette action vise à diffuser dans les salles d'attente des professionnels de santé du Nord-Pas de Calais équipés en moyens télévisuels, et en particulier les maisons de santé pluridisciplinaires et cabinets de groupe, des messages vidéo de prévention existants ou créés à partir des supports d'information déjà réalisés. Le DVD et les animations ont été conçus de manière à ce que les messages soient compréhensibles avec ou sans son.

L'année 2015 a été consacrée à la finalisation du DVD suite à d'importantes modifications demandées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la diffusion.

Le DVD comprend 38 spots pour une durée de 50 minutes (Les Fruitys ; Le pied diabétique ; Votre enfant se développe grâce au langage ; Repérez les troubles de langage chez l'enfant ; Alzheimer : restons attentifs aux 1ers signes ; Urgences vitales : faites le 15 ; Le diabète de type 1 ; Entendre c'est percevoir les sons ; Repérez les troubles auditifs chez l'enfant ; Cancer des Voies Aéro-Digestives Supérieures : restons attentifs aux 1ers signes ; Les Fruitys ; Le diabète de type 2 ; Hépatite B : le vaccin pensez-y ! ; Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive ; Méningite C ; Et si on lisait ; Dépistage du cancer du sein ; Cancer du sein : une radiographie pour dépister ; La mammographie ; Cancer du col de l'utérus : des solutions pour l'éviter ; Urgences vitales : faites le 15 ; Cancer colorectal : un test pour dépister ; 3 gloutons ; Grossesse et Tabac ; Qu'est ce que la vue ? ; Surveillez la vue de votre enfant ; Vaccination : tous concernés ; Les Fruitys ; Grossesse et Alcool ; Inodore, Incolore, le monoxyde de carbone tue ; Habitudes de vie ; Pour l'alcool, c'est non merci ! ; Troubles visuels chez l'enfant, observez le ; Parents, sachez reconnaître une infection bactérienne grave ; Pensez à votre contraception ; Tabac ; AVC : repérez les signes ; Aujourd'hui c'est piscine).

Près de 1 600 professionnels de santé ou structures différentes ont passé commande d'un ou plusieurs supports : médecins généralistes, spécialistes, biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, pharmaciens, sages-femmes et structures (assurance maladie, établissements de santé, ARS, CAF, etc.).

Action terminée en 2015.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).

En partenariat avec l'ensemble des URPS.

➤ SITE INTERNET

Les sites Internet de chaque URPS n'existent plus. Ils ont fusionné début 2016 www.urpsml-hdf.fr. Ce nouveau site est actuellement en construction mais vous y retrouverez :

- les actualités (soirées de sensibilisation, congrès, publications officielles, etc.),
- la veille sanitaire (grippe, épidémiologie en région, etc.),
- les bulletins URPSml-Infos,
- les grands dossiers de votre Union
- un espace pour les internes
- les contacts
- ...

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

DÉCLOISONNEMENT VILLE - ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

➤ ATELIERS D'ÉCHANGES DE PRATIQUES

L'objectif est d'accompagner des pôles et maisons de santé du Nord-Pas de Calais dans la définition de projet de santé incluant des actions menées en partenariat avec des acteurs de la prévention et du médicosocial. L'enjeu est de favoriser un décloisonnement entre la médecine de ville et les acteurs de la prévention et du médicosocial. Il ne s'agit pas de faire porter des actions nouvelles de prévention par les professionnels de santé libéraux mais bien de favoriser une complémentarité entre la prise en charge par la médecine de ville et des actions de prévention menées par d'autres acteurs.

En 2015, 2 ateliers d'échanges de pratiques ont été organisés dans le Nord-Pas de Calais (Sin le noble et Valenciennes). Ils ont été l'occasion pour les professionnels d'échanger sur les ressources du territoire pour :

- Faciliter l'accès aux droits des patients atteints de handicap.
- Favoriser le dépistage de la rétinopathie chez les patients diabétiques.
- Accompagner les patients atteints d'obésité dans l'adaptation de leur mode de vie.
- Aider les patients atteints de cancer à mieux vivre avec leur maladie.

Action terminée en 2015.

Financement 20% sur fonds propres URPS Médecins Nord-Pas de Calais, 80% Conseil Régional.



FORMATHON 2015

27^{ème} CONGRÈS DE MÉDECINE GÉNÉRALE

DÉPRESSION CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

Cette sensibilisation doit permettre aux professionnels de santé du Nord-Pas de Calais de repérer les signes d'alerte de la dépression chez la personne âgée et proposer une prise en charge thérapeutique adaptée.

En 2015, 3 soirées ont regroupé 42 professionnels dans la Sambre-Avesnois, le Calais et le Dunkerquois. Cela porte à 249 le nombre de professionnels formés depuis 2010.

Action poursuivie en 2016 dans le Nord-Pas de Calais pour une dernière année afin de couvrir l'ensemble du territoire, sur financement INPES.

1er semestre 2015 : financement 100% Agence Régionale de Santé.
2ème semestre 2015 : financement 100% INPES.
En partenariat avec les URPS Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes et Orthophonistes.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

L'URPS Médecins Picardie et le cabinet Géosanté ont travaillé en commun sur un outil de cartographie interactive de la démographie médicale innovant, dont la vocation est double : être un outil d'aide à l'installation pour les jeunes médecins et permettre à tous les acteurs intéressés par la démographie médicale de pouvoir mieux l'appréhender. Quatre principaux apports de cette méthode :

- Élaboration d'un diagnostic territorial de démographie médicale au niveau de la Picardie et pour chacun des départements ;
- Conception d'un véritable territoire de santé des médecins généralistes, reposant sur une réalité de terrain vécue à la fois par les professionnels de santé et les populations ;
- Mise en avant de l'âge des médecins, contrairement aux autres méthodes – avec la prise en compte de différents seuils ;
- Prise en compte des effectifs de population d'aujourd'hui et de demain, avec une projection des populations dans chacun des territoires.

En outre, ce diagnostic n'est pas figé, il évolue notamment en fonction des mouvements d'installation ou de cessation d'activité.

Enfin, suite à la détermination de niveaux de risque, des recommandations sont émises pour chacun des bassins d'activité à risque.

Pour la Picardie, 279 territoires de santé des médecins généralistes ont été définis, contre 87 bassins de vie.

Action poursuivie en 2016.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Picardie.

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

Après accord de l'ensemble des syndicats et un appel d'offre infructueux, l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais s'est engagée dès avril 2014 dans une démarche d'agrément DPC (développement Professionnel Continu) inter-professionnel auprès de l'Organisme Gestionnaire du DPC (OGDPC) pour faire reconnaître sa formation en ETP. Cet agrément a finalement été obtenu en 2015. Désormais, l'URPS Médecins a la possibilité de déployer les formations auprès des professions suivantes : Médecins, Paramédicaux (masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, infirmiers, orthophonistes), Pharmaciens et Sages-Femmes. Seule l'ETP est concernée par cet agrément DPC. Toute autre thématique ferait l'objet d'une question en Assemblée Générale.

➤ INTÉGRER L'ETP DANS VOTRE PRATIQUE : FORMATION DE NIVEAU 1 (40H)

Par la conception d'un programme de formation en ETP de niveau 1 (40h) répondant aux contraintes de l'exercice libéral, les URPS du Nord-Pas de Calais ont marqué leur volonté d'accompagner les professionnels de santé libéraux dans l'amélioration de leurs pratiques professionnelles et l'adoption d'une posture éducative dans leur pratique soignante quotidienne (dans le cadre d'une consultation) ou extra quotidienne (dans le cadre d'un programme d'ETP). Le contenu de la formation mobilise des méthodes pédagogiques alternant des enseignements théoriques et pratiques permettant d'harmoniser les connaissances et les messages clés.

Le programme de formation, co conçu avec l'organisme de formation « Comment Dire », est dispensé sur le lieu d'exercice et se décline en 5 modules de 8h chacun abordant les thématiques suivantes :

- Cadre et repère pour la mise en œuvre de programmes d'ETP. Pratiquer l'ETP : quel nouveau rôle pour le soignant ?
- Les compétences relationnelles de base en ETP.
- Du bilan éducatif à la définition avec le patient des objectifs pédagogiques d'ETP.
- La construction et l'animation d'ateliers d'éducation thérapeutique.
- L'évaluation avec le patient de son parcours ETP.

Depuis le démarrage de l'action, l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais accompagne 27 équipes éducatives de 1er recours et a formé plus de 330 professionnels de santé libéraux formés à l'ETP au niveau 1 (40h).

On compte **315 professionnels formés intégrés dans les équipes** : 74 Médecins (dont 3 spécialistes), 91 infirmier(e)s, 18 diététicien(ne)s, 38 masseurs-kinésithérapeutes, 16 orthophonistes, 25 pédicures podologues, 45 pharmaciens, 3 psychologues, 3 sages-femmes, 1 opticienne, 1 éducateur sportif formés au niveau 1 (40h) en ETP.

En 2015, 70 professionnels de santé ont été formés, au sein de 4 équipes.

En 2015, les formations mises en œuvre ont été animées par les 14 formateurs du pôle régional de formateurs.

➔ En 2015, l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais a coordonné et accompagné les 14 formateurs constituant le pôle régional de formateurs. Organisés en binômes, ils ont tous été missionnés à minima 1 fois pour mettre en pratique leurs savoirs en co-animant les formations sur les sites suivants : Dunkerque, Hem, Lille, La Madeleine, Roubaix.

➤ MISE EN PLACE D'UNE FORMATION DÉDIÉE À LA COORDINATION DE PROGRAMMES (42H)

Dorénavant, le cadre législatif en vigueur impose aux coordonnateurs de programmes d'ETP de justifier de compétences spécifiques, par le biais d'une formation complémentaire de 42h.

En 2015, l'URPS Médecin Nord-Pas de Calais, en lien avec le prestataire « Comment Dire », a donc assuré l'ingénierie du programme de formation de 42h dédié à la coordination de programme.

Le dispositif de formation ainsi proposé a pour objectif d'optimiser et de renforcer les compétences des coordonnateurs d'équipes d'ETP dans leurs fonctions. Il se découpe en 3 modules de formation (intégrant 14h de formation en e-learning) :

- Module 1 : Les acteurs de l'ETP
- Module 2 : La démarche éducative
- Module 3 : L'ingénierie de projet.

En 2015, une session de formation s'est déroulée au sein des locaux de l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais, permettant de former 17 coordonnateurs d'équipe ETP.

➤ CONSTRUCTION ET AIDE AU DÉPLOIEMENT DES PROGRAMMES

L'URPS Médecins Nord-Pas de Calais, en partenariat avec les autres URPS de la région, construit des programmes d'ETP au bénéfice des équipes pluridisciplinaires formées.

Ces programmes se composent de 5 à 6 séances éducatives collectives, co animées par deux soignants éducateurs, sur des thématiques en adéquation avec la pathologie concernée et les attentes des patients.

Ce schéma de structuration de programmes courts s'adapte à la fois aux besoins des patients dits « non compliqués » et aux contraintes de l'exercice libéral.

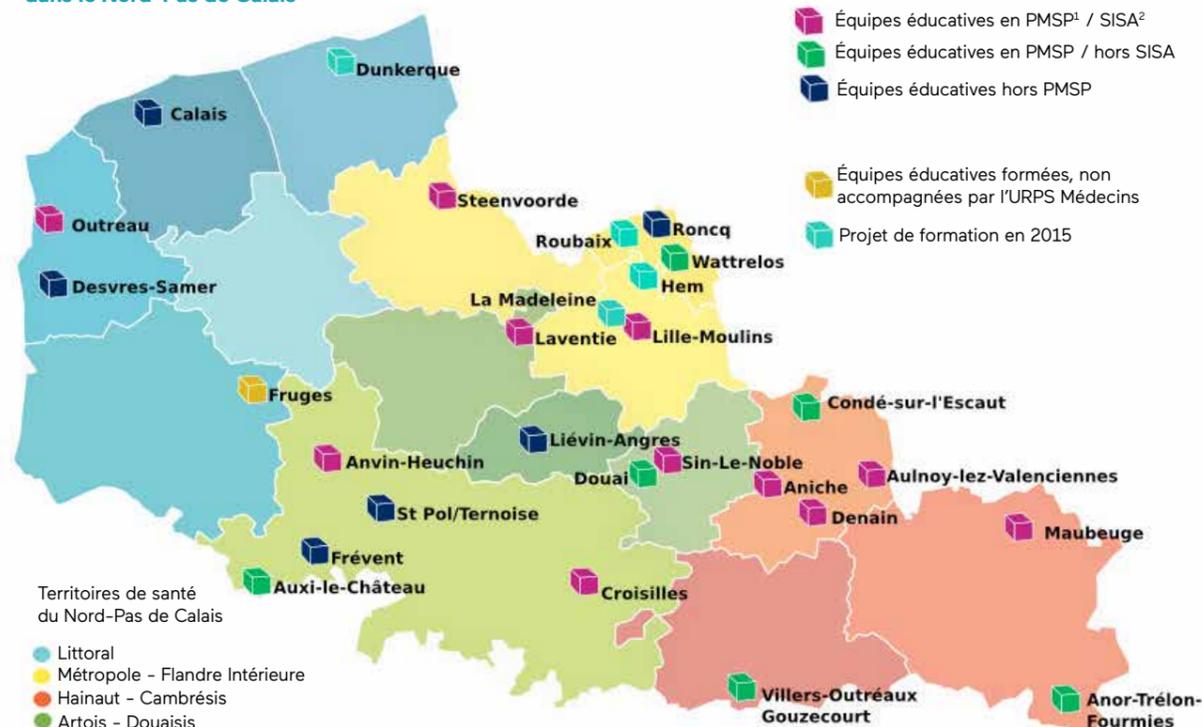
Ces programmes s'inscrivent en complémentarité de ceux déployés au sein des réseaux, centres de santé, structures intermédiaires et établissements de santé.

3 programmes, autorisés par l'ARS, sont mis à disposition des équipes éducatives par l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais :

- « Le diabète ... dialoguer, partager, apprendre ensemble » : destiné aux patients adultes présentant un diabète de type 2 non compliqué. Ce programme d'ETP comprend 5 ateliers collectifs (5 à 10 patients) Depuis 2011, ce programme a été suivi par près de 700 patients.
- « Lib'Air » : destiné aux patients atteints d'une BPCO non compliquée en stade I et II. Ce programme d'ETP comprend 5 ateliers collectifs (5 à 10 patients) + 1 optionnel Construit en 2013, ce programme a été testé en 2014. En 2015, il a été mis à disposition de toutes les équipes éducatives.
- « Moi, mon corps et mes envies » : destiné aux enfants présentant un surpoids ou à risque d'obésité, non compliqué, âgés de 7 à 9 ans. Ce programme, qui associe les parents, se veut ludique et créatif en mobilisant les enfants sur des activités autour des 5 sens, des sensations de plaisir, de satiété, etc. Il comprend 5 ateliers collectifs (6 à 8 enfants) + 1 séance

¹ PMSP : Pôle et Maison de Santé Pluriprofessionnel ² SISA : Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires

Répartition des équipes éducatives et projets de formation en 2015 dans le Nord-Pas de Calais



d'accompagnement à destination des parents. Construit en 2013, ce programme a été testé en 2014. En 2015, il a été mis à disposition de toutes les équipes éducatives.

En 2015, 2 journées d'appropriation des nouveaux programmes ETP « Moi, mon corps et mes envies » et « Lib'Air » ont été organisées.

Pour rappel, ces journées d'appropriation ont pour but :

- de renforcer et d'homogénéiser les connaissances bio-médicales des soignants à l'égard des thématiques ;
- de s'approprier le contenu pédagogique de chacun des programmes ;
- de renforcer les compétences pédagogiques des professionnels à l'égard de nouvelles techniques d'animation de groupe spécifiques au public et/ou à de nouveaux outils pédagogiques ;
- permettre un temps de rencontre et de partage d'expérience inter-équipes.

Ces deux journées ont été animées par des formateurs du pôle régional de formateurs en ETP et par des intervenants-experts sur ces différentes thématiques.

Elles ont accueilli au total 52 professionnels de santé.

SOIRÉES DE SENSIBILISATION À L'ETP

- Face aux difficultés des équipes éducatives de proximité d'accroître et/ou de maintenir leur file active et le souhait des professionnels de santé du territoire, de disposer d'une information complémentaire sur les actions locales menées par les équipes éducatives, l'URPS Médecins du Nord-Pas de Calais a engagé un travail d'ingénierie de formation, en partenariat avec le CRRC-ETP, pour concevoir et mettre en œuvre un programme de sensibilisation à l'ETP (10h).

L'objectif de cette démarche est d'informer et de sensibiliser les professionnels de santé libéraux à l'ETP, l'idée étant de les motiver à s'investir dans une démarche éducative auprès de leurs patients. En proposant 2 étapes successives, mais complémentaires, ont été élaborées pour répondre aux différents degrés de motivation des professionnels de santé :

- Une étape « soirée d'information/sensibilisation » (2h), qui a pour but de susciter l'intérêt des participants à l'égard de l'éducation thérapeutique du patient,
- Une étape « journée de formation/sensibilisation » (8h), dont l'objectif est de permettre aux professionnels de santé d'engager un projet éducatif et d'en assurer le suivi.

En 2015, une première soirée de sensibilisation « test » a été organisée. Le déploiement de cette démarche est prévu pour l'année 2016.

Financement Organisme de Gestion Développement Professionnel Continu (OGDPC), Agence Régionale de Santé, URPS Médecins et règlement arbitral.

En partenariat avec l'inter-URPS : Médecins, Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes, Orthophonistes, Pédiatres Podologues, Pharmaciens et Sages-femmes.

EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES ET PATHOLOGIES ASSOCIÉES, NOTAMMENT AMIANTE

En raison du passé industriel du Nord-Pas de Calais, les maladies dues à l'amiante y sont surreprésentées. L'URPS Médecins Nord-Pas de Calais a donc mené une action portant sur l'ensemble des expositions professionnelles (comprenant notamment l'amiante).

Suite au travail réalisé par l'Union en 2014 sur la thématique (réalisation d'une campagne de communication permettant de sensibiliser les professionnels de santé aux expositions professionnelles : du repérage au suivi post-professionnel + conception d'un module de soirée de sensibilisation pluri-professionnel), l'année 2015 a été l'occasion de tester ce module puis de le déployer sur le Valenciennois. Si les 7 500 médecins libéraux de la région ont pu être sensibilisés au repérage et à la prise en charge des expositions professionnelles via un numéro spécial du bulletin en 2014, les formations n'auront permis de toucher qu'une quinzaine de professionnels de santé.

Le financement de la Région prenant fin en 2015, cette soirée a également été filmée afin de pouvoir la rendre disponible sur le site internet de l'URPS Médecins.

Action stoppée en 2015.

Financement 20% sur fonds propres URPS Médecins et 80% Conseil Régional.

En partenariat avec les URPS : Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes, Pédiatres podologues, Pharmaciens et Sages-femmes.

Projet d'ETP pour 2016

1. Initiation d'un déploiement en ex-Picardie en prenant soin de respecter leurs spécificités.

Affirmation de la notion de 1er, 2ème et 3ème recours incluse dans l'annexe « Éducation Thérapeutique » du S.R.O.S ambulatoire Nord-Pas de Calais 2012-2016 qui prévoit une articulation et complémentarité entre les offres de 1er, 2ème et 3ème recours, à savoir :

- une offre d'ETP en ville, de 1ère intention et de proximité, dispensée par les professionnels de santé de 1er recours, et qui s'adresse aux malades chroniques non compliqués et relativement stabilisés ;
- une offre d'ETP de 2ème intention dispensée par les équipes de coordination des réseaux et structures intermédiaires pour les malades chroniques complexes ;
- une offre d'ETP de 3ème intention pour les prises en charges lourdes, spécialisées et pathologies rares ».

Sur ces bases, il est donc proposé de développer l'articulation de l'offre avec le(s) dispositif(s) existant(s) en Picardie tels que la COPEPPI (COordination de la Prévention et de l'Education du Patient en Picardie), les PEPS (Unités Transversales d'Education Thérapeutique), etc.

2. Réalisation d'un sondage auprès des professionnels de santé en ETP afin d'avoir des « leaders » de groupe potentiels.

Veiller à ce que les professionnels de l'ex-Nord-Pas de Calais puissent aller voir leurs homologues de l'ex-Picardie pour présenter leurs modalités de travail.



GÉRONTOLOGIE

L'URPS Médecins du Nord-Pas de Calais et de la Picardie participent à la définition de politiques de prise en charge coordonnée des personnes âgées, notamment en participant à des tables tactiques et stratégiques MAIA (Maison pour l'Intégration et l'Autonomie des malades Alzheimer).

Le 17 juin 2015, l'Assemblée Générale de l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais à l'unanimité moins une abstention s'est prononcée contre la participation de l'URPS sur le projet PAERPA (Personnes Agées en Risque de Perte d'Autonomie) tel qu'il est expérimenté dans le Valenciennois Quercitain, hospitalo-centré et non adapté aux réalités du terrain vécues par les professionnels de santé libéraux.

L'URPS Médecins du Nord-Pas de Calais, via le dispositif des Attachés d'Information, diffuse une information sur les Equipes Spécialisées Alzheimer à Domicile (ESAD) aux médecins généralistes et neurologues des secteurs couverts par des ESAD autorisées par l'ARS. (Cf. page 9)

Action poursuivie en 2016 en Hauts-de-France.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins. En partenariat avec l'URPS Infirmiers et Pharmaciens.

GROUPES QUALITÉ

La démarche des Groupes Qualité a pour objet de permettre aux médecins généralistes d'une même zone géographique de se rencontrer régulièrement pour échanger et développer une démarche réflexive sur leurs pratiques.

En 2015, en Picardie, plusieurs thèmes ont été traités : addiction, vitamine D, prescrire un arrêt de travail, soins palliatifs, hypothyroïdie fruste, maladie professionnelle, prévenir la iatrogénie.

Enfin, depuis 2014, les Groupes Qualité peuvent être étendus aux professionnels paramédicaux lorsque la

thématique de la séance le justifie, ceci pour répondre à la problématique de coordination des soins.

A ce jour, dix groupes se réunissent régulièrement, dans différentes villes du territoire : Amiens, Bury, Compiègne, Guise, Le Nouvion en Thiérache, Sissonne-St-Erme et Rosières en Santerre.

Action poursuivie en 2016 en Hauts-de-France avec l'intégration de 2 groupes du Nord-Pas de Calais.

L'URPS Médecins Picardie est partenaire de l'association groupes qualité qui perçoit un financement de l'Agence Régionale de Santé (215 000 €).

HANDICAP

L'objectif est de permettre une meilleure utilisation des ressources médico-sociales liées au handicap (SSIAD spécialisé, etc.) et globalement d'améliorer les connaissances des professionnels de santé sur les dispositifs médico-sociaux existants permettant d'améliorer la prise en charge des personnes handicapées.

Pour ce faire, l'URPS Médecins déploie 2 axes :

- Une sensibilisation des médecins généralistes du Nord-Pas de Calais via le dispositif des attachés d'information de l'URPS Médecins, lors d'une visite individuelle au cabinet des médecins généralistes. En 2015, dans le Nord-Pas de Calais, 712 médecins généralistes ont été contactés dont 519 avec lesquels un entretien a été réalisé (72,9%) sur le Dunkerquois, le Montreuillois, la Sambre-Avesnois, le Lensois et le début du Valenciennois. Soit, depuis le début de l'action initiée en 2014, 948 médecins généralistes contactés et 697 avec lesquels un entretien a été réalisé (73,5%).

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).

- Un projet de soirées de sensibilisation des professionnels de santé libéraux dans les Hauts-de-France visant à améliorer la coordination des professionnels de santé libéraux quant à la prise en charge des personnes en situation de handicap de la région, notamment :
 - > Sensibiliser les professionnels de santé libéraux de la région sur les spécificités de prise en charge de certains handicaps
 - > Mettre à jour les connaissances des professionnels de santé quant aux modalités de reconnaissance du handicap et ses conséquences et au vu des réformes en cours (refonte du certificat médical et du rôle des MDPH par exemple)
 - > Présenter aux professionnels de santé les outils et ressources existantes (SAVS, SAMSAH, SSIAD PH, etc.) pouvant améliorer la prise en charge médicale des personnes en situation de handicap
 - > Renforcer le dialogue entre les professionnels de santé et les personnes en situation de handicap
- En 2015, l'URPS Médecins a ainsi rédigé une fiche-action de demande de financement, en concertation avec les autres URPS, et l'a déposée courant 2015 auprès de l'Agence Régionale de Santé.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

Action poursuivie en 2016 en Hauts-de-France avec l'intégration de 2 groupes du Nord-Pas de Calais.

IMAGERIE MÉDICALE

Les objectifs de l'action, auprès des médecins demandeurs d'examens et imageurs sont d'améliorer

- le suivi des recommandations en termes de bonnes pratiques en imagerie médicale ;
- la communication par l'utilisation d'un langage commun à partir du guide du bon usage des examens d'imagerie médicale (<http://gbu.radiologie.fr/>) ;
- la qualité de prescription (diminution des examens non indiqués et augmentation des examens indiqués) ;
- la radioprotection des patients.

En 2015, l'action de l'URPS Médecins Nord-pas de Calais a porté essentiellement sur l'organisation de 7 soirées de sensibilisation (Roubaix-Tourcoing, Cambrésis, Sambre-Avesnois, Métropole Lilloise, Audomarois et Arrageois) avec, pour fil conducteur, le guide du bon usage des examens d'imagerie médicale et avec comme illustrations, 4 cas cliniques (sciatique, céphalée, anévrisme de l'aorte abdominale et épaule douloureuse).

Ces soirées sont organisées en lien avec les associations locales de FMC.

En 2015, ces 7 soirées ont rassemblé 168 médecins généralistes et 20 radiologues.

Soit au total, depuis le début de l'action, 238 médecins généralistes et 27 radiologues réunis autour de 9 soirées de sensibilisation.

Action terminée en 2016.

Financement 20% sur fonds propres URPS Médecins Nord-Pas de Calais et 80% Conseil Régional.

INFORMATIQUE / SYSTÈMES D'INFORMATION PARTAGÉE

DOSSIER MÉDICAL PERSONNEL (DMP)

La Picardie est la première région de France avec 103 530 DMP créés et 659 895 documents envoyés.

L'URPS Médecins Picardie participe aux travaux du Groupement de Coopérations Sanitaires e-Santé Picardie sur le DMP, notamment au comité de pilotage régional. L'Union a également été associée aux concertations de la Cnamts, dans le cadre du projet de relance du DMP. Suite à la reprise du DMP par la Cnamts, le département de la Somme a été retenu comme territoire pilote pour expérimenter le DMP v2, qui devient « Dossier Médical Partagé ».

Action poursuivie en 2016 dans la Somme.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Picardie.

Dans le Nord-Pas de Calais, aucune action en 2015 car pour rappel, la région est dans l'attente des directives nationales et régionales pour pouvoir réinvestir la thématique. À ce jour, cela n'est toujours pas prioritaire dans la feuille de route du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) du Nord-Pas de Calais.

GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE (GCS)

MATISS - Maîtriser l'Apport des Technologies de l'Information en Santé et Médico-Social

Le 30 juin 2015, l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais, ainsi que les autres URPS, se sont retirées du Groupement de Coopération Sanitaire Maîtriser l'Apport des Technologies de l'Information en Santé et Médico-Social (GCS MATISS) qui est la maîtrise d'ouvrage régionale pour la mise en œuvre des orientations nationales et régionales du développement de systèmes d'information de santé et de la télémédecine, car celui-ci était essentiellement centré sur des pratiques hospitalières plus que libérales.

Action stoppée en 2016.

Financement 100% fonds propres URPS Médecins Nord-Pas de Calais.

E-Santé

(Cf. page 21 : "Messagerie Sécurisée" en Picardie).

MESSAGERIES

MiSS - Messagerie immédiate Sécurisée de Santé

En 2015, l'URPS Médecins ainsi que l'ensemble des Unions Régionales des Professionnels de Santé de la région Nord-Pas de Calais se sont mobilisées autour d'un projet visant à faciliter la communication entre professionnels de santé : la MiSS (Messagerie immédiate Sécurisée de Santé), élaborée en association avec l'APICEM SARL. La MiSS est née d'un besoin des professionnels de santé libéraux de terrain de pouvoir communiquer rapidement,



facilement et en toute sécurité au sujet d'un patient car tout professionnel de santé, tout abonné Apicrypt souhaite pouvoir échanger rapidement avec un autre professionnel sur le cas d'un patient¹ mais :

- Il ne dispose pas toujours de son numéro de téléphone portable,
- Il ne sait pas toujours comment le joindre,
- Il ne souhaite pas le déranger,
- L'échange de messages par SMS n'est pas sécurisé,
- Etc.

La MiSS lève tous ces obstacles : c'est une application IOS et Android disponible sur smartphone et tablette, se basant sur l'annuaire de l'APICEM et permettant aux professionnels de santé d'échanger par messagerie sécurisée, de façon instantanée, autour d'un patient, sans avoir besoin de connaître les coordonnées du correspondant.

La MiSS permet un questionnement rapide entre 2 professionnels de santé : Une infirmière et un médecin / Un médecin et un autre médecin / Un pharmacien et un médecin / Un masseur kinésithérapeute et un médecin / Etc.

Attention, la MiSS n'est pas une messagerie « type mail », que l'on consulte en mode différé ou asynchrone. La MiSS est un outil qui permet de communiquer de façon rapide en mode immédiat ou synchrone avec un correspondant.

Finalisation en cours en 2016 dans les Hauts-de-France.

Financement URPS Médecins Nord-Pas de Calais, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes et Pharmaciens.

Messageries Sécurisées

L'URPS Médecins Picardie participe aux travaux relatifs au déploiement des messageries sécurisées auprès des professionnels de santé libéraux. Trois actions ont été menées :

- Prise en charge, à hauteur de 3C, de la première année d'abonnement à une messagerie sécurisée. Action proposée aux 1 000 premiers nouveaux adhérents à une messagerie. Action terminée en 2016.
- Réalisation et analyse de l'enquête « messageries sécurisées en médecine libérale ». Cette enquête, adressée à l'ensemble des médecins libéraux de Picardie (2601) a permis de connaître les messageries et logiciels métiers utilisés par les médecins et d'évaluer le nombre de non-utilisateurs prêts à utiliser une messagerie sécurisée dans l'avenir.

¹Tout échange nominatif sur le cas d'un patient nécessite son accord préalable

612 médecins ont répondu, soit un taux de retour de 23,5 %. Ce résultat montre l'intérêt que les médecins libéraux accordent à ce sujet.

Action terminée en 2016.

- Accompagnement d'un travail de thèse en médecine générale intitulé : « La messagerie sécurisée en médecine générale. Etat des lieux, aspects législatifs et techniques. Étude empirique auprès des médecins généralistes libéraux de Picardie », présenté par le Dr Anne-Charlotte Delanoë de Sousa.

Action terminée en 2016.

L'URPS Médecins participe également aux travaux du Groupement de Coopérations Sanitaires e-Santé Picardie autour de la Messagerie Sécurisée de Santé Régionale (MSSR), qui a pour ambition de permettre aux établissements de santé d'intégrer l'espace de confiance MSSanté, tout en leur permettant de pouvoir continuer à échanger avec les messageries de santé des professionnels de santé de ville.

Action poursuivie en 2016 en Picardie.

Financement 100% URPS Médecins Picardie.

TÉLÉ MÉDECINE

La Picardie a été retenue comme région pilote pour les expérimentations nationales en télé médecine prévues dans le cadre de l'article 36 de la loi de sécurité sociale 2014.

Cette loi prévoit des dérogations aux règles de facturation et de remboursement des actes.

Ces expérimentations portant sur la réalisation d'actes de télé médecine pour des patients pris en charge, d'une part, en médecine de ville et, d'autre part, en établissement médico-social. Plusieurs spécialités médicales sont concernées (dermatologie, cardiologie, etc.).

Action poursuivie en 2016 en Picardie.

Financement 100% URPS Médecins Picardie.

Télé expertise en dermatologie

L'URPS Médecins Picardie a mis en place un des plus importants projets de télémédecine en France, entre médecins libéraux. Pour se faire, plusieurs actions ont été menées :

- Réalisation et analyse de l'enquête sur « l'intérêt du recours à la télé dermatologie par les médecins généralistes ». Cette enquête, adressée à l'ensemble des médecins généralistes de Picardie, a permis de connaître les attentes des professionnels, les facteurs de succès et les freins potentiels à l'utilisation d'un dispositif de télémédecine. 216 médecins ont répondu au questionnaire, soit 15 % de participation. Ces résultats ont permis de mettre en place un projet de télé dermatologie répondant aux attentes des médecins libéraux.
- Élaboration d'un formulaire de recrutement pour proposer aux médecins généralistes de participer à une expérimentation rémunérée de télé expertise en dermatologie pour le dépistage des tumeurs cutanées. Près de 200 médecins ont fait acte de candidature pour

rejoindre le projet (environ 15%), ce qui témoigne de l'intérêt des médecins sur le sujet.

- **Déploiement et accompagnement des médecins libéraux au projet de télé expertise en dermatologie**, en lien avec le Groupement de Coopérations Sanitaires e-Santé Picardie :

- > Sélection et recrutement des médecins, selon des critères définis conjointement avec l'ARS, pour assurer un maillage cohérent du territoire ;
- > Organisation de soirées de sensibilisation avec trois objectifs : expliquer le cadre du projet ; permettre aux médecins d'utiliser la plateforme de télé-médecine ; développer les compétences des médecins généralistes dans le repérage des lésions pigmentées et tumorales ;
- > Assurer l'organisation du projet : paiement de la plateforme de télé-médecine ; indemnisation des médecins ; mise à disposition du matériel ;
- > Mobilisation, accompagnement et suivi des médecins durant le projet (gestion des problèmes...)

Entre novembre et décembre 2015, 16 médecins généralistes et 5 dermatologues ont rejoint le dispositif. Ils seront 92 médecins généralistes et 11 dermatologues libéraux à la fin du premier semestre 2016.

Action poursuivie en 2016 en Picardie.

Financement fonds propres URPS Médecins Picardie et ARS (161 990 €).

INTERNES ET INSTALLATION EN LIBÉRAL

➤ AIDE LOGISTIQUE AUX INTERNES

Pour favoriser la recherche en soins primaires, l'URPS Médecins Picardie apporte une **aide logistique aux internes en vue de faciliter la réalisation de thèses de qualité en médecine générale**. Ces études permettent de contribuer à l'amélioration des connaissances dans trois domaines clés :

- La prévention et le dépistage
- L'organisation des soins
- L'amélioration des pratiques médicales

L'aide logistique comprend l'envoi de questionnaires à un panel de médecins de la région, la mise à disposition d'un logiciel d'analyse pour les études qualitatives ou quantitatives ainsi qu'un accompagnement sur l'utilisation de ces logiciels.

Depuis 2008, 115 internes ont pu bénéficier de cette aide, dont 16 en 2015.

L'URPS Médecins Picardie a octroyé cette aide logistique à un interne pour lui permettre de réaliser une thèse qui s'intitule : « la Permanence Des Soins Ambulatoires en Picardie. Enquête de satisfaction réalisée en 2014-2015 auprès des médecins généralistes ». 417 médecins ont répondu, soit un taux de réponse de 25,9 %.

Action poursuivie en 2016 dans les Hauts-de-France.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Picardie.

Le Nord-Pas de Calais, dans le cadre de sa convention avec la faculté de Lille, peut également **accompagner des thèses**. Une thèse sur les VADS a été accompagnée en 2015.

Action poursuivie en 2016 dans les Hauts-de-France.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Nord-Pas de Calais.

➤ GUICHET UNIQUE

Le Guichet Unique est une **expérimentation se déroulant à Laon ayant pour but de faciliter l'installation en libéral des médecins et des infirmiers en réunissant dans un même lieu et au même moment tous les organismes qui accompagnent les futurs professionnels installés dans leurs démarches** : les URPS Médecins et Infirmiers, l'ARS, le Conseil Départemental de l'Ordre des médecins de l'Aisne, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aisne, l'URSSAF et Aisne Initiative.

Cette expérimentation est à l'initiative de l'ARS, en partenariat avec l'URPS Médecins Picardie et se déroule dans l'Aisne.

L'URPS Médecins assure également la gestion du site internet (<http://jeminstallenliberal.fr/>) et participe au comité de pilotage.

Depuis le lancement de l'expérimentation, 70 professionnels de santé ont été accueillis dont 22 médecins.

Action poursuivie en 2016 dans l'Aisne.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Picardie.



PRIX DE THÈSE 2011

L'URPS Médecins Libéraux de Picardie organise cette année **2 prix de Spécialité** dont un de Médecine Générale.

Ces prix sont accessibles aux étudiants et jeunes médecins de la Faculté d'Amiens ayant soutenu une thèse en 2009-2010.

Le Jury récompensera les **2 meilleures thèses** sur des sujets liés à :

- la prévention et au dépistage,
- l'organisation des soins,
- l'amélioration des pratiques médicales en médecine libérale.

La dotation sera de **3 000 €** pour chacun des prix

Pour participer, il vous suffit d'adresser au secrétariat : 2 exemplaires de votre thèse format papier, + 1 exemplaire sur support informatique, + 1 curriculum vitae.

Les dossiers de candidature sont à adresser avant le **15 juillet 2011** au **Secrétariat du Prix de thèse URPS Médecins Libéraux de Picardie**
Vallée des Vignes - 27 Avenue d'Italie - 80090 AMIENS
Tél. 05 22 333 956 - Fax : 05 22 333 950 - e-mail : urpsmedecinsliberaux@urps-picardie.org
Site : www.urps-picardie.org

➤ JOURNÉE DE L'INSTALLATION EN MÉDECINE LIBÉRALE

Pour la 2ème année consécutive, l'URPS Médecins Picardie a organisé, en partenariat avec le syndicat représentant les internes en médecine générale (SAPIR-IMG) et le Département de Médecine Générale de l'UFR de Médecine d'Amiens, une **conférence intitulée « L'installation : et si on en parlait ? »**.

L'objectif étant de **présenter l'exercice libéral et de répondre aux questions des futurs et jeunes médecins de la région, pour leur permettre d'appréhender plus sereinement leur avenir professionnel**. Centrées autour d'informations ciblées, d'échanges et de partage d'expériences avec des médecins libéraux, les interventions ont porté sur : les formalités administratives lors de l'installation, les modes d'exercice en médecine libérale, les aspects juridiques et financiers, les mesures mises en œuvre pour favoriser l'installation, ainsi que les nouveaux dispositifs dans l'exercice au quotidien du médecin généraliste.

Plus de 60 futurs et jeunes médecins ont participé à cette journée. 100 % des répondants au questionnaire d'évaluation souhaitent que l'évènement soit renouvelé.

Action poursuivie en 2016 avec l'organisation de 2 journées, l'une en Picardie ayant eu lieu le 7 avril et l'autre dans le Nord-Pas de Calais en y intégrant les futurs spécialistes.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Picardie.

➤ MAÎTRE DE STAGE UNIVERSITAIRE

Pour inciter les médecins généralistes à devenir **Maître de Stage Universitaire**, un document a été élaboré, en partenariat avec l'ARS et l'Unité de formation et de recherche de médecine d'Amiens.

L'objectif étant de permettre au médecin généraliste :

- De transmettre son savoir
- De valoriser son métier
- De faire découvrir sa spécialité et de pouvoir, éventuellement, trouver un futur successeur

La plaquette précise les modalités pratiques pour devenir maître de stage.

La Picardie compte 164 maîtres de stage. Une augmentation de plus de 35 % depuis 2014.

Action poursuivie en 2016 dans les Hauts-de-France avec un dossier spécial dans bulletin URPSml-Infos d'octobre 2016.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Picardie.

➤ PRIX DE THÈSE

L'URPS Médecins Picardie organise un **prix de thèse à destination des jeunes médecins de la région ayant soutenu leur thèse en année n-1**. Le jury composé de médecins de l'Union récompense la meilleure thèse sur des sujets liés à la prévention et au dépistage, l'organisation des soins, l'amélioration des pratiques médicales en médecine libérale. En 2015, la dotation était de 2 000 euros.

Depuis 2006, 9 thèses ont été primées sur les 108 reçues.

Action poursuivie en 2016 dans les Hauts-de-France avec 3 prix de thèse, toutes facultés confondues.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Picardie.

➤ SOUHAITS ET ASPIRATIONS DES INTERNES EN MÉDECINE GÉNÉRALE

Afin de mieux appréhender les attentes des internes en médecine générale, un questionnaire a été distribué à l'ensemble des internes de médecine générale de l'UFR de médecine d'Amiens. Les résultats mettent en avant le fait qu'une part importante des internes est encore indécise quant au choix du lieu d'installation, puisqu'elle semble conditionnée par les opportunités qui se présenteront. Cette meilleure connaissance des aspirations des internes permet à l'URPS Médecins de renforcer les actions déjà mises en œuvre pour favoriser l'installation en médecine libérale.

109 internes de Picardie ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 50 %, ce qui montre l'intérêt de cette problématique pour les internes.

Action terminée en 2016.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Picardie.

JEUDI 23 AVRIL 2015
AMIENS
URPS MÉDECINS LIBÉRAUX PICARDIE
VALLÉE DES VIGNES - 27 AV. D'ITALIE
À PARTIR DE 9H00

2^E ÉDITION

CONFÉRENCE
L'installation
ET SI ON EN PARLAIT ?

+ RÉUSSIR SON INSTALLATION +
+ S'INSTALLER EN PICARDIE +

OÙ ?
QUAND ?
COMMENT ?

Cette journée s'inscrit dans l'enseignement théorique obligatoire du DES de médecine générale - 3^e année
OUVERTE AUX INTERNES, REMPLAÇANTS ET JEUNES MÉDECINS

Inscription gratuite mais obligatoire auprès de Paola GRASSI : president@sapirimg.com ou de Ronan ROUQUET : ronan.rouquet.urpsmpicardie@orange.fr

LOI DE SANTÉ

Les URPS Médecins Libéraux du Nord-Pas de Calais et de Picardie se sont mobilisés contre la loi de santé au travers de différentes actions :

- Mise en place de bus pour emmener les médecins manifester à Paris.
- Communications dans les bulletins des différentes Unions.
- Communications auprès de la presse.

En Picardie, a également été organisée une réunion d'information sur la loi de santé : « Quels dangers pour les médecins libéraux ? ». Une centaine de médecins étaient présents.

Action terminée en 2016.

Financements 100% sur fonds propres URPS Médecins.

OBESITÉ DE L'ENFANT

Le développement de prises en charge de ville pour les enfants en surpoids ou en obésité de grade 1 apparaît nécessaire pour les médecins généralistes.

Le rôle de la médecine de ville pourrait être :

- d'assurer un dépistage systématique des enfants pour repérer les enfants en surpoids ou en obésité ;
- de prendre en charge les enfants repérés en surpoids afin de prévenir le passage à l'obésité ;
- d'accompagner les enfants présentant une obésité et suivant un programme d'éducation thérapeutique adapté (en 1er recours, en réseau ou en établissement de santé).

En 2015, l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais a poursuivi la mise en place de cette action :

- Suivi de l'action par le comité de pilotage et poursuite des réunions du groupe de travail « éducation thérapeutique ».
- Sensibilisation des professionnels de santé par l'intermédiaire des Attachés d'Information de l'URPS Médecins (Cf. page 9).
- Déploiement de la soirée de sensibilisation pluriprofessionnelle sur la thématique de l'obésité de l'enfant de l'abord (et non du diagnostic) à la prise en charge, avec remise d'un dossier professionnel sur 2 nouveaux territoires :
 - > Le Valenciennois : 44 participants ;
 - > La Sambre-Avesnois : 26 participants ?
- Assurer une cohérence et une coordination entre les soins de proximité et la prise en charge par les réseaux ou les établissements de santé.
- Intégration d'un spot « Alimentation et hygiène de vie » destiné au DVD prévention (Cf. page 15).

Action poursuivie en 2016 avec une réflexion Hauts-de-France.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).

En partenariat avec les URPS Masseurs-kinésithérapeutes, Pharmaciens et Orthophonistes.

PERMANENCE DES SOINS (PDS)

L'URPS Médecins Picardie est membre du comité de pilotage dédié à l'évaluation de la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA) pour les départements de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne, sur la période du 1er janvier 2013 jusqu'au 30 juin 2014. Cette démarche évaluative a été mise en place à la demande des acteurs de la PDSA afin de tirer un bilan de l'organisation de la PDSA, tout en demandant à l'organisme retenu dans ce cadre de proposer des pistes d'amendements, à son niveau, afin d'en échanger et de les concerter ensuite dans le cadre du comité de pilotage, puis des autres instances formelles.

➤ L'URPS MÉDECINS LIBÉRAUX DU NORD-PAS DE CALAIS GAGNE AU TRIBUNAL CONTRE L'ARRÊTÉ DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

L'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux du Nord-Pas de Calais (URPS ML 5962), associée à la Fédération Hospitalière Privée (FHP) gagne son recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lille contre l'arrêté n°2013092-0001 du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé du Nord-Pas de Calais (ARS) du 2 avril 2013.

Le jugement a réfuté la hiérarchisation des urgences et l'ARS devra régler à plein tarif les astreintes des gardes et cela, avec les arriérés.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Nord-Pas de Calais.



PÔLES ET MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFSSIONNELLES

➤ ACCOMPAGNEMENT EN ZONES SOUS-DOTÉES

L'objectif est de favoriser l'adéquation entre les besoins démographiques du Nord-Pas de Calais et les possibilités de développement des pôles de santé pluri professionnels, tout en favorisant une bonne interaction avec l'offre de soins de 1er et 2nd recours et les établissements médicosociaux.

La priorité pour l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais est d'accompagner les projets dans les zones sous-dotées. Les autres zones ne sont pas pour autant oubliées. Les accompagnements opérationnels de l'URPS Médecins interviennent dans les différentes phases de développement des projets :

- La sensibilisation et l'information des professionnels de santé et/ou des collectivités
- La concertation pluri professionnelle et l'aide à la définition d'axes de réflexion
- La conception, l'élaboration, la rédaction et le suivi d'un projet de santé dans ses différentes composantes et dimensions

En 2015, l'Union a accompagné 7 projets de manière rapprochée et a organisé 1 séance de sensibilisation.

Exemples d'accompagnements réalisés :

- Médiation/Concertation professionnelles,
- Sensibilisation d'une équipe aux concepts de pôles et maisons de santé,
- Elaboration du projet de santé,
- Participation aux comités techniques et/ou de pilotage,
- Aide à l'écriture du projet santé.

Action poursuivie en 2016 en Hauts-de-France.

Financement 20% sur fonds propres URPS Médecins Nord-Pas de Calais, 80% Agence Régionale de Santé.

➤ SÉMINAIRE PROTOCOLES DE SOINS AMBULATOIRES

Le 21 novembre 2015, l'URPS Médecins du Nord-Pas de Calais a organisé un séminaire sur les protocoles de soins ambulatoires. L'objectif était de fournir aux médecins les ressources nécessaires pour rédiger un protocole qui soit valorisé dans le cadre du règlement arbitral.

- Le séminaire s'est déroulé en 4 temps :
- Définition de ce qu'est un protocole ;
- État des lieux des protocoles existants ;
- Retours d'expériences ;
- Ateliers d'aide à l'écriture qui ont permis aux participants de débiter la rédaction d'un protocole.

23 professionnels de santé étaient présents lors de ce séminaire (médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, sages-femmes et pharmaciens).

Action terminée en 2016.

Financement 20% sur fonds propres URPS Médecins Nord-Pas de Calais, 80% Conseil Régional.

RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

L'objectif est de favoriser, dans le Nord-Pas de Calais, le dépistage de la rétinopathie diabétique chez les patients âgés de 10 à 70 ans, sans rétinopathie connue.

Une campagne nationale de dépistage, organisée par la CNAMTS est en cours. La particularité du Nord-Pas de Calais est l'investissement de l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui pilote le projet, finance la coordination territoriale de cette campagne, confiée aux URPS Médecins et Orthoptistes, en lien avec les ressources libérales de chaque territoire.

Pour mener à bien ce projet, l'ARS met à disposition des orthoptistes libéraux 15 rétinographes non mydriatiques mobiles pour 15 zones de proximité (Dunkerquois, Calaisis, Boulonnais, Montreuillois, Audomarois, Béthune-Bruay, Lens-Hénin, Douaisis, Arrageois, Cambrésis, Sambre-Avesnois, Valenciennois, Lille, Roubaix-Tourcoing, Flandre intérieure) et finance la plateforme de télémedecine qui permettra de gérer la transmission des clichés, les données médico-administratives, les comptes-rendus, la facturation, etc.

Le Nord-Pas de Calais est pionnier dans l'organisation du dépistage de la rétinopathie diabétique à grande échelle.

Rétinographie + lecture

=
le 1er acte de télémedecine remboursé en ville par l'Assurance Maladie.

L'objectif est :

- De garantir une qualité homogène du dépistage (formation des mise en place du dépistage professionnels de santé, évaluation du dispositif, etc.).
- D'obtenir +15% de patients dépistés d'ici fin 2016. Du fait de l'inscription d'actes dédiés à la CCAM et à la NGAP, l'acte dérogatoire des réseaux est abandonné.

Le dispositif a été conçu avec les ophtalmologistes libéraux et s'appuie sur les médecins libéraux qui prescrivent le dépistage. Les orthoptistes libéraux formés réalisent les

clichés au cabinet ou en itinérance (acte reconnu dans leur nomenclature) et les transmettent via une plateforme à l'ophtalmologiste libéral lecteur qui procède à une lecture des clichés.

L'URPS Médecins facilite, si nécessaire, la prise de rendez-vous chez un ophtalmologiste libéral.

En 2015, 14 réunions d'information territoriales présentant ce dispositif ont été organisées dans 14 des 15 zones de proximité du Nord-Pas de Calais (Dunkerquois, Calaisais, Boulonnais, Montreuillois, Audomarois, Flandre Intérieure, Roubaix-Tourcoing, Arrageois, Béthune-Bruay, Lens-Hénin, Douaisis, Valenciennois, Cambrésis, Sambre-Avesnois).

Action poursuivie avec le lancement du dispositif en 2016 et la 15ème réunion d'information sur la zone de proximité de Lille. Un déploiement en Picardie, dans la Somme dans un premier temps est prévu pour 2017.

Financement 100% Agence Régionale de Santé.
En partenariat avec URPS orthoptiste.

TROUBLES VISUELS CHEZ L'ENFANT

Les généralistes doivent prendre en charge le dépistage des troubles sensoriels et notamment son repérage précoce chez le jeune enfant. Il est indispensable de les informer puis de les former sur ces dépistages afin de mener une action conjointe avec les autres acteurs de ces dépistages (APRIS 62, APESAL, PMI, médecine scolaire etc.)

Cette action a pour objectif de sensibiliser les professionnels de santé du Nord-Pas de Calais au dépistage des troubles visuels de l'enfant autour de soirées d'échanges pluridisciplinaires regroupant médecins généralistes, ophtalmologistes et pédiatres (libéraux et hospitaliers), médecins et infirmières puéricultrices de PMI, ainsi que les orthoptistes libéraux. Ces soirées font également le lien entre dépistage et prise en charge.

En 2015, l'action s'est déclinée en plusieurs modalités :

- Sensibilisation des professionnels de santé par l'intermédiaire des Attachés d'Information de l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais (1 472 professionnels vus depuis début de l'action en 2010) (Cf. page 8) ;
- Soirées de sensibilisation des professionnels de santé organisées par l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais. En 2015, 5 soirées ont eu lieu sur :
 - > Béthune-Bruay : 18 participants (12 médecins généralistes, 1 médecin du travail et 5 puéricultrices de PMI) ;
 - > L'Arrageois :
 - 1ère session : 25 participants (2 médecins généralistes, 1 pédiatre, 1 pédopsychiatre, 4 médecins scolaires, 1 médecin de PMI et 16 puéricultrices de PMI) ;
 - 2ème session : 10 participants (3 médecins généralistes, 1 médecin scolaire, 1 opticien, 1 infirmière, 2 infirmières scolaires, 1 préparatrice en pharmacie et 1 puéricultrice de PMI) ;

- > Le Dunkerquois : 13 participants (3 médecins généralistes, 1 pédiatre, 1 interne en médecine générale, 2 médecins de PMI, 1 médecin scolaire et 5 infirmières/puéricultrices de PMI) ;
- > Le Montreuillois : 22 participants (15 médecins généralistes, 1 biologiste, 2 internes en médecine générale, 1 médecin coordinateur, 2 médecins scolaires et 1 médecin remplaçant).

507 professionnels formés depuis le début de l'action en 2010.

- Duplication de la nouvelle plaquette d'information à destination des parents « tout venant ». La plaquette existante étant uniquement destinée aux enfants amblyopes.

Action poursuivie en 2016 dans le Nord-Pas de Calais.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS)
En partenariat avec l'URPS Orthoptistes.



VACCINATIONS

Malgré les progrès réalisés, la couverture vaccinale reste encore insuffisante en matière de vaccination contre l'Hépatite B ou encore de rattrapage vaccinal pour des pathologies dont l'incidence est en augmentation (rougeole, méningite C, coqueluche). Face à ce constat, l'URPS Médecins Nord-Pas de Calais a souhaité se mobiliser afin de :

- Sensibiliser les professionnels de santé par l'intermédiaire des Attachés d'Information de l'URPS Médecins (Cf. page 8) ;
- Former les professionnels de santé aux bonnes pratiques vaccinales en :
 - > mettant à jour les connaissances des professionnels de santé en matière de vaccination et notamment le nouveau calendrier vaccinal ;
 - > renforçant les pratiques pour permettre une meilleure couverture et notamment un meilleur rattrapage vaccinal.

Le module de sensibilisation, construit en partenariat avec le Pr Camus de l'Institut Pasteur, a été déployé en 2015 sur 4 nouveaux territoires du Nord-Pas de Calais : l'Arrageois, le Boulonnais, le Douaisis et le Montreuillois.

Soit 191 participants pour les soirées de sensibilisation : 47 médecins généralistes/pédiatres, 2 biologistes, 9 médecins de PMI ou SPS, 7 médecins du travail, 50 infirmiers, 56 pharmaciens, 8 sages-femmes et 12 autres professionnels de santé.

Cela porte à 410 le nombre de professionnels formés depuis le démarrage de l'action en 2013.

2 spots « Vaccination » destinés au DVD prévention ont été intégrés, l'un plus général sur les vaccinations et l'autre sur la vaccination contre la méningite C (Cf. page 15) .

Action poursuivie en 2016 dans le Nord-Pas de Calais pour la finalisation du déploiement de des soirées de sensibilisation.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).
En partenariat avec les URPS Biologistes, Infirmiers, Pharmaciens et Sages-femmes.

URGENCES ET VEILLE SANITAIRE

➤ ALERTES SANITAIRES

L'objectif de la veille et de l'alerte sanitaire, suivi par différentes instances régionales, est d'identifier rapidement un signal sanitaire ou environnemental mettant en jeu la santé de groupes de population et d'y répondre sans délai pour limiter l'impact de la menace détectée.

L'URPS Médecins Nord-Pas de Calais, en tant que partenaire sur ce dispositif, diffuse par mail, aux médecins nous ayant transmis leur adresse mail, des informations pertinentes sur les situations de crise ou d'urgence sanitaire.

Ces informations sont également relayées sur le site Internet de l'Union.

En 2015, 5 alertes ont été relayées : 3 sur la grippe saisonnière, 1 sur l'infection à coronavirus MERS-CoV, 1 sur l'hydrate de choral.

Action poursuivie en 2016 en Hauts-de-France.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

➤ SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES

Participation au comité technique régional de préparation aux situations sanitaires exceptionnelles (SITEX). L'objectif de ce comité est de mutualiser les connaissances des différents acteurs en charge de la gestion de crise, de développer une culture commune à la gestion de ces crises, et de permettre une élaboration concertée des plans et des stratégies de réponses.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins Picardie.





UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
MÉDECINS LIBÉRAUX



118 bis Rue Royale
59800 Lille



Tél. 03 20 14 93 30
Fax 03 20 14 93 31



contact@urpsml-hdf.fr
www.urpsml-hdf.fr